

« A.M. COM »
Société par actions simplifiée
au capital de 800 €
Siège social : 1, ruelle Saint Michel
5705 Plappeville

Le soussigné :

Monsieur Amine MSADEK
Né le 01 janvier 1991 à Zarzis (Tunisie)
Demeurant à 1, ruelle Saint Michel 57050 Plappeville
De nationalité Tunisienne

S'est réuni à l'issue de la signature des Statuts de la Société **A.M. COM SAS** pour désigner d'un commun accord le Président de la Société, conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts de ladite Société.

A cet effet, il a convenu ce qui suit :

I – Nomination du président

Le soussigné nomme en qualité de Président de la Société :

Monsieur **Amine MSADEK**, né le 01 janvier 1991 à Zarzis (Tunisie) et demeurant à 1, ruelle Saint Michel 57050 Plappeville, pour une durée indéterminée,

qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés, et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II – Pouvoirs du Président

Le Président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Chapitre IV des Statuts.

III – Rémunération du Président

La rémunération du Président sera fixée ultérieurement.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait le 01^{er} septembre deux mille vingt-quatre à Plappeville, en 3 exemplaires.

A. MSADEK

